



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

### GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Dixième session

Rome, 27-29 juin 2018

### RAPPORT SUR L'ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LA DIVERSITÉ DES ANIMAUX DOMESTIQUES

#### TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION.....	1-2
II. ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT DU DAD-IS .....	3-8
III. SITUATION CONCERNANT LA COMMUNICATION ET RAISONS POUR LESQUELLES IL EXISTE DES LACUNES DANS LES DONNÉES .....	9-14
IV. INCLUSION DE DONNÉES CONCERNANT LES ABEILLES À MIEL DOMESTIQUES ET D'AUTRES POLLINISATEURS .....	14-18
V. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL EST INVITÉ À DONNER .....	19

## I. INTRODUCTION

1. Le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques a été mis en place en 1996 afin de permettre l'enregistrement des informations concernant les races d'animaux d'élevage. Il est utilisé comme source principale de données destinées au suivi de l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. À sa seizième session ordinaire<sup>1</sup>, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a souligné l'importance du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) en tant que centre international d'échange de ressources zoogénétiques et a pris note avec satisfaction de l'élaboration d'une version actualisée.

2. Le présent document fait le point sur les activités de la FAO en lien avec le DAD-IS depuis la seizième session ordinaire de la Commission. Au cours de cette période, la FAO a entrepris une révision approfondie du DAD-IS. Il s'agit de la première révision de cette ampleur depuis 2007. Les activités décrites dans ce document sont regroupées autour des trois sujets principaux suivants, conformément aux demandes de la Commission à sa dernière session ordinaire: l'état de développement du DAD-IS; la situation concernant la communication et les raisons pour lesquelles il existe des lacunes dans les données; et l'inclusion de données concernant les abeilles à miel domestiques et d'autres pollinisateurs. Des informations plus détaillées sont fournies dans les documents suivants: *Status and trends of animal genetic resources - 2018*<sup>2</sup>, *Detailed analysis of the Domestic Animal Diversity Information System with focus on population data*<sup>3</sup> and *Report on the Global Survey of honeybees and other pollinators*<sup>4</sup>.

## II. ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT DU DAD-IS

3. Pendant la période considérée, la FAO a continué à développer le système DAD-IS et la mise au point d'un nouveau prototype a pu être poursuivie grâce à des fonds extrabudgétaires fournis par le Gouvernement allemand. Le projet était axé sur la restructuration de l'interface utilisateur du DAD-IS sans affecter la structure de la base de données, ni son antenne régionale européenne, le Système européen d'information sur la biodiversité des animaux d'élevage (EFABIS). Les activités suivantes avaient été menées: i) facilitation de la synchronisation des données entre le DAD-IS et le réseau EFABIS; ii) amélioration de la convivialité des rapports établis; iii) élaboration de nouveaux rapports; iv) création d'un outil d'exportation de données permettant d'associer les données concernant les ressources zoogénétiques à divers autres types de données concernant l'alimentation et l'agriculture. Le nouveau prototype de DAD-IS a été lancé le 21 novembre 2017<sup>5</sup>, date à partir de laquelle il a été accessible en ligne<sup>6</sup>.

4. À sa seizième session ordinaire<sup>7</sup>, la Commission a demandé à la FAO de trouver des moyens de renforcer les liens entre le DAD-IS et d'autres bases de données et d'inclure des informations provenant de bases de données de banques de gènes dans les versions futures du DAD-IS. Les nouveaux outils d'exportation de données permettent, pour la première fois, d'associer des données du DAD-IS avec des informations provenant de toute autre base de données et de créer de nouveaux ensembles de données à analyser. De nouveaux outils d'importation de données dans le DAD-IS permettant de renforcer les liens avec d'autres systèmes tels que le Réseau d'information sur les ressources en matériel génétique animal<sup>8</sup> du Brésil, du Canada et des États-Unis d'Amérique sont actuellement en cours d'élaboration. Le nouveau système DAD-IS permet en outre le stockage de certaines données issues de bases de données de banques de gènes. Ces nouvelles fonctions permettent

<sup>1</sup> CGRFA-16/17/Rapport/Rev. 1, paragraphe 46.

<sup>2</sup> CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.3.

<sup>3</sup> CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.6.

<sup>4</sup> CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.7.

<sup>5</sup> <http://www.fao.org/dad-is/infocus/detail/en/c/1062936/>.

<sup>6</sup> <http://www.fao.org/dad-is/fr/>.

<sup>7</sup> CGRFA-16/17/Report/Rev. 1, paragraphe 46.

<sup>8</sup> [https://nrcc.ars.usda.gov/A-GRIN/database\\_collaboration\\_page\\_dev](https://nrcc.ars.usda.gov/A-GRIN/database_collaboration_page_dev).

aux pays d'introduire des données pertinentes dans le DAD-IS et de calculer facilement les indicateurs 2.5.1<sup>9</sup> et 2.5.2<sup>10</sup> des Objectifs de développement durable (ODD) liés au maintien de la diversité génétique des animaux d'élevage ou domestiqués.

5. Le nouveau DAD-IS applique pour la première fois la méthode et les critères utilisés pour attribuer aux races des catégories de degré de risque selon les directives sur la conservation in situ des ressources zoogénétiques<sup>11</sup> qui ont été approuvées par la Commission à sa quatorzième session ordinaire<sup>12,13</sup>. Des résultats détaillés sont fournis dans les documents suivants: *Status and trends of animal genetic resources - 2018*<sup>14</sup> and *Detailed analysis of the Domestic Animal Diversity Information System with focus on population data*<sup>15</sup>.

6. La mise en œuvre du projet a été économique et une prolongation sans coûts supplémentaires a été convenue avec le donateur jusqu'à la fin du mois de février 2018, qui permettra d'entreprendre les activités additionnelles suivantes: i) migration du réseau EFABIS vers la nouvelle technologie; ii) initiation de la migration des antennes nationales européennes vers la nouvelle technologie; iii) lancement du processus de mise en place d'autres antennes régionales non-européennes du DAD-IS.

7. Au cours du présent exercice biennal 2018-2019, les principales activités programmées pour le développement et la gestion du DAD-IS sont les suivantes: i) correction des dysfonctionnements, si nécessaire; ii) élaboration d'outils additionnels de diffusion et de saisie des données; iii) transformation de la liste des pays ou des régions en un codage statistique normalisé des pays et des zones, élaboré par la Division de la statistique des Nations Unies<sup>16</sup> et communément appelé Norme M49; iv) renforcement du système DAD-IS et du réseau EFABIS-net, avec la mise en place d'un système sous-régional pour les pays du Nord de l'Europe (Danemark, Finlande, Islande, Suède et Norvège) ainsi que 16 autres systèmes d'information nationaux dans des pays européens<sup>17</sup>.

8. En 2015, dans le cadre de la pleine mise en œuvre de son Cadre stratégique révisé, la FAO a entrepris de centraliser ses principales activités de gestion de l'information, dont le système DAD-IS, au sein de sa Division de l'informatique. Celle-ci sera donc, à l'avenir, entièrement responsable de la poursuite du développement et de la gestion de l'infrastructure DAD-IS.

---

<sup>9</sup> <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-02-05-01.pdf>.

<sup>10</sup> <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-02-05-02.pdf>.

<sup>11</sup> <http://www.fao.org/docrep/018/i3327e/i3327e.pdf>

<sup>12</sup> CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 60.

<sup>13</sup> CGRFA-14/13/12, paragraphe 12.

<sup>14</sup> CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.3.

<sup>15</sup> CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.6.

<sup>16</sup> <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.

<sup>17</sup> Autriche, Bulgarie, Chypre, Estonie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, République de Moldova, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Royaume-Uni.

### III. SITUATION CONCERNANT LA COMMUNICATION ET RAISONS POUR LESQUELLES IL EXISTE DES LACUNES DANS LES DONNÉES

9. Le document intitulé *Status and trends report on animal genetic resources - 2016* (rapport sur la situation et les tendances en matière de ressources zoogénétiques - 2016)<sup>18</sup> a révélé que les informations relatives aux races sont encore loin d'être exhaustives. Presque 60 pour cent des races répertoriées présentaient un degré de risque inconnu, dû à l'absence de certaines données concernant les populations et au manque de mises à jour récentes. La Commission, à sa seizième session ordinaire<sup>19</sup>, a souligné qu'il fallait que les pays mettent à jour régulièrement leurs données nationales contenues dans le DAD-IS ou le réseau FABIS-net, y compris les informations sur les ressources zoogénétiques conservées *in situ* et *ex situ*, et fournissent des renseignements sur la classification des races. Elle a demandé à la FAO d'identifier les raisons éventuelles qui justifieraient de continuer à faire figurer dans le DAD-IS une proportion élevée de races dont la situation en matière de risque est inconnue et de trouver des moyens de traiter ce problème, pour examen par le Groupe de travail à sa dixième session ordinaire.

10. La manifestation de lancement du DAD-IS a été suivie d'un atelier mondial des coordonnateurs nationaux qui s'est tenu à Rome du 21 au 23 novembre 2017. 68 coordonnateurs nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques et des statisticiens des autorités publiques ont participé à cet atelier et représentaient 46 pays ainsi que le Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA). La nouvelle version du DAD-IS a été présentée à cette occasion et une formation à la saisie de données a été dispensée. L'atelier de travail était principalement axé sur les données qu'il est nécessaire d'introduire dans le DAD-IS pour permettre de calculer les deux indicateurs des ODD. Dans ce contexte, l'un des objectifs de l'atelier était d'analyser les raisons pour lesquelles il existe une proportion élevée de races dont la situation en matière de risque est inconnue, ce qui est particulièrement critique pour l'indicateur 2.5.2 des ODD.

11. Ces informations ont été recueillies par le biais de deux approches. Dans un premier temps, chaque participant a été prié de remplir un questionnaire individuel concernant le sujet. Les participants ont ensuite été répartis dans des groupes régionaux favorisant des échanges plus approfondis. Selon les résultats du questionnaire et des débats régionaux, l'absence de données relatives aux populations des différentes races au niveau des pays s'est révélée être le principal obstacle à la déclaration des tailles de ces populations dans le DAD-IS. Des problèmes ont également été rapportés quant à l'accès aux données relatives aux populations des différentes races par les coordonnateurs nationaux, notamment en Europe. Un plus petit nombre de déclarants ont mentionné les problèmes suivants: i) ils n'étaient pas conscients du devoir de s'acquitter de cette tâche comme faisant partie de leur rôle de coordonnateur national; ii) ils manquaient de connaissance concernant la manière de saisir les données dans le DAD-IS; iii) la saisie de données dans le DAD-IS ne faisait pas partie des attributions officielles de leur poste.

12. Le pourcentage de races déclarées dans le DAD-IS dont la situation en matière de risque est inconnue est passé de 58 à 59 pour cent entre février 2016 et mars 2018.

13. En automne 2017, la FAO a lancé, avec la collaboration de l'*Asociación sobre la conservación de la biodiversidad de los animales domésticos locales para el desarrollo rural sostenible* - Red CONBIAND, l'élaboration d'un outil qui permettra d'aider les pays à appliquer des méthodes offrant un bon rapport coût-efficacité pour la collecte et l'estimation de données relatives aux tailles de leurs populations de races nationales. Cet outil sera testé, adapté selon les besoins et mis en œuvre dans six pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en étroite collaboration avec les coordonnateurs nationaux. Les premières observations concernant l'utilité de cet outil sont attendues d'ici début 2019.

---

<sup>18</sup> CGRFA-16/17/Inf.15.

<sup>19</sup> CGRFA-16/17/Report/Rev. 1, paragraph 46.

#### IV. INCLUSION DE DONNÉES CONCERNANT LES ABEILLES À MIEL DOMESTIQUES ET D'AUTRES POLLINISATEURS

14. Les abeilles à miel domestiques constituent une ressource zoogénétique qui fournit des services, tels que la production de miel et de cire d'abeille, mais remplissent également d'importantes fonctions de régulation par le biais de la pollinisation. Toutefois, leur situation ne fait actuellement l'objet d'aucun suivi dans le DAD-IS puisqu'elles ne sont pas reconnues comme étant une espèce traditionnelle "d'animaux d'élevage". La Commission, à sa seizième session ordinaire<sup>20</sup>, a donc demandé à la FAO d'envisager la possibilité d'inclure les abeilles à miel domestiques, et éventuellement d'autres pollinisateurs, dans le DAD-IS. Pour commencer, l'Organisation a entrepris une enquête mondiale en vue de recueillir des informations concernant la situation des populations d'abeilles à miel et de pollinisateurs dans le monde, et d'évaluer la portée et l'ampleur actuelles du suivi de ces populations. La FAO a également commencé à participer à l'action spéciale portant sur les indicateurs permettant de suivre la situation et les tendances des abeilles à miel et des services de pollinisation écosystémiques. Cette action a été organisée par le Point focal régional européen pour les ressources génétiques animales<sup>21</sup>.

15. L'enquête comprenait 28 questions et avait été divisée en trois sections: i) informations générales; ii) abeilles à miel; iii) pollinisateurs en général. Le premier volet portait sur les déclarants et les pays faisant l'objet de déclarations. Les deux parties suivantes concernaient les abeilles à miel et les autres espèces de pollinisateurs, leurs contributions à l'alimentation et à l'agriculture et les menaces à leur survie, leur situation connue ou perçue, ainsi que les systèmes existants permettant la gestion du suivi des populations. Des informations détaillées sont disponibles dans le document intitulé *Global survey of honeybees and other pollinators*<sup>22</sup>.

16. 256 réponses ont été recueillies dans 104 pays différents, dont 47 pour cent provenaient des représentants de gouvernements. Le nombre moyen de réponses par pays était de deux; avec 50 pays ayant fourni une seule réponse et 30 pour cent des pays plus de deux réponses. Le nombre le plus important de réponses provenant d'un seul pays était de 12 pour l'Équateur, suivi de l'Argentine, du Chili et de l'Éthiopie qui comptaient chacun 11 déclarants.

17. Cette enquête a révélé que l'abeille à miel européenne, *Apis mellifera*, est très largement le pollinisateur domestique le plus courant à l'échelle mondiale. Un grand nombre de pays procède au recueil de données relatives aux populations d'*Apis mellifera* et il existe un consensus général concernant les principales menaces pour cette espèce (notamment les infections causées par le parasite destructeur *Varroa* et par les pesticides). Des méthodes de conservation sont en place dans de nombreux pays pour la protection d'*Apis mellifera* et d'autres populations d'abeilles à miel. Dans de nombreux pays les populations d'abeilles à miel sont en nombre constant voire en progression. L'enquête a également révélé une grande disparité entre les abeilles à miel et les autres pollinisateurs en termes de ressources disponibles nécessaires pour leur élevage et d'informations disponibles pour leur suivi. Certains pollinisateurs autres que les abeilles à miel sont parfois utilisés et domestiqués mais ils appartiennent presque tous à l'espèce des abeilles, tandis que les autres pollinisateurs restent encore très peu connus. Ces espèces sont moins susceptibles d'être surveillées et conservées que leurs congénères appartenant à l'espèce des abeilles, et en particulier des abeilles à miel. Dans les pays qui effectuent le suivi de l'ensemble de leurs pollinisateurs, les populations présentaient dans une large mesure une tendance au déclin.

---

<sup>20</sup> CGRFA-16/17/Report/Rev. 1, paragraphe 46.

<sup>21</sup> <https://www.rfp-europe.org>

<sup>22</sup> CGRFA/WG-AnGR-10/18/ Inf.7.

18. Comme son nom l'indique, DAD-IS est axé sur les animaux domestiques aux fins de l'alimentation et de l'agriculture et contient actuellement des informations concernant 38 espèces aviaires et mammifères d'animaux d'élevage. Les services de pollinisation sont fournis par environ 20 000 espèces principalement sauvages. L'inclusion de ces pollinisateurs sauvages dans le DAD-IS en tant qu'espèces ne serait pas raisonnable. Par ailleurs, la rareté des données relatives aux pollinisateurs sauvages suggère la nécessité d'étendre le champ d'application du DAD-IS en y incluant dans un premier temps des données destinées au suivi de la diversité des abeilles à miel domestiques.

#### **V. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL EST INVITÉ À DONNER**

19. Le Groupe de travail pourra se pencher sur les progrès réalisés dans le développement du DAD-IS et souhaitera peut-être recommander à la Commission de:

- souligner l'importance du système DAD-IS en tant que centre international d'échange pour les ressources zoogénétiques;
- demander à la FAO de renforcer la gestion et le développement du DAD-IS et de continuer à collaborer avec les gestionnaires des bases de données nationales afin d'élaborer et d'affiner des procédures permettant les échanges de données;
- insister que les pays mettent à jour régulièrement leurs données nationales dans le DAD-IS ou le réseau FABISnet, y compris les informations sur les ressources zoogénétiques conservées *in situ* et *ex situ*, et qu'ils fournissent des informations sur la classification des races, afin que les décisions relatives à la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques soient étayées par des données et des informations aussi récentes que possible.
- demander à la FAO de continuer à fournir un appui technique aux pays pour l'évaluation des tailles des populations des différentes races;
- demander à la FAO d'inclure dans le DAD-IS des champs de données permettant d'effectuer le suivi de la diversité des abeilles à miel domestiques.